



AVIS AU PUBLIC

En application de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le collège échevinal de la commune de Colmar-Berg informe le public que la société « Oeko-Service Luxembourg S.A. » a sollicité une demande d'autorisation (N°1/26/0142) auprès du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité relative à la cessation d'activités de 2 réservoirs à biodiesel (N°1/06/0334) à Colmar-Berg, Zone Industrielle Piret 6.

Le présent avis est affiché à la maison communale du 7 mai 2026 au 21 mai 2026 inclusivement.

Colmar-Berg, le 6 mai 2026

La bourgmestre,

Pour le collège échevinal,

la secrétaire communale,

